

Saint-Barthélemy-d'Agenais

## Comme du papier à musique



Bénévoles et professeurs se démènent pour leur école associative. (Photo Patricia Paties-Cassol)

La dernière assemblée générale de l'École de musique intercommunautaire a laissé apparaître la bonne santé de l'association.

Les 40 élèves inscrits cette année ont pu choisir entre l'éveil musical pour les tout-petits avec Fabienne Balancié (des places sont encore disponibles), la trompette (Béatrice Bouge), la guitare (Stéphane Balancié), l'accordéon, le piano ou le synthétiseur (Jean-Luc Vogler) et à nouveau cette année, la batterie, puisqu'un nouveau professeur, Jean-Luc Montagner, a rejoint l'équipe enseignante.

### PUBLICITÉ

#### Plusieurs niveaux

En raison du départ d'un professeur, il n'y a pas cette année de cours de flûte traversière, mais les responsables ne baissent pas les bras et continuent leur recherche. Toutes ces disciplines comportent bien évidemment plusieurs niveaux pour s'adapter au plus près des connaissances de chacun.

Les cours de solfège dispensés par Béatrice Bouge ont lieu le mercredi après-midi, de 14 heures à 18 heures, au centre culturel, et le samedi matin, de 11 heures à 12 heures, square Jules-Ferry à Miramont, les cours d'instruments se répartissant entre les deux.

Une mini-audition est prévue aux alentours de Noël avant le grand rendez-vous de l'audition générale le vendredi 14 juin.

Pour plus de renseignements contacter la présidente de l'association, Magali Gary, au 06 16 74 82 65